



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Février 2018: reprise saisonnière dans le secteur du bâtiment

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 4,6 % à la fin du mois de février 2018, en diminution de 0,1 point par rapport à fin janvier 2018. Cette baisse concerne principalement les professions liées au domaine de la construction.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud diminue à 18'222, soit 382 personnes de moins par rapport à fin janvier 2018 (-2.1 %). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) suit une tendance plus marquée (-486 personnes) et baisse à 26'358. En comparaison avec février 2017, le taux de chômage est passé de 5,0 % à 4,6 % (-0,4 point) et le nombre de chômeurs a reculé de 1765 (-8,8 %).

Au cours du mois de février 2018, les ORP vaudois ont inscrit 2763 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3255 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 2382, en progression de 18.3 % par rapport à janvier 2018 et de 5,7 % par rapport à février 2017.

Le recul du chômage par rapport au mois précédent s'explique par la reprise des activités dans les groupes de professions liés à la construction. Malgré les conditions climatiques, les principales diminutions d'effectifs sont concentrées chez les «maçons, peintres, monteurs électriciens» (-106 chômeurs) et les «autres métiers du bâtiment» (-95). Le nombre de chômeurs inscrits depuis moins de 12 mois, provenant essentiellement de la construction, fléchit de 370 personnes.

Sur le plan régional, huit districts sur dix ont vu leur taux de chômage baisser ce mois. Les plus forts replis sont observés dans les districts d'Aigle (-0,4 point) et de la Broye-Vully (-0.3 point). Les districts de Lavaux-Oron (3,3 %) et de la Riviera-Pays-d'Enhaut (4,9 %) conservent quant à eux des taux identiques à ceux du mois de janvier.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 3064, en hausse de 32 personnes en un mois (+1,1 %) et en baisse de 198 personnes en un an (-6,1 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,6 point et atteindrait 4,0 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits: il rassemble 69 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

NB: Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mars 2018

DEIS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01, francois.vodoz@vd.ch